

Association : Lionel 17 ans et les autres...victimes de la route
3, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
66 160 Le Boulou
Tél : 06 61 53 94 60

Le Boulou – le : 05 octobre 2017

www.lioneletlesautresvictimesdelaroute.fr

www.mesopinions.com/petition/politique/homicide-involontaire-route/34350

Coordonnées du destinataire

Civilité,

Agir contre la violence routière, le nombre d'accidents de la route ne cesse d'augmenter et ainsi, les homicides involontaires se multiplient.

Vous, élus, vous sentez-vous concernés par ces drames. Est-ce un sujet important ? Vous nous parlez de réformes ? Que comptez-vous faire pour la sécurité routière hormis de nous ponctionner pour 1 ou 10 km/h maximum de dépassement de vitesse ? Avez-vous entendu des familles de victimes ?

Peut-on parler d'homicide involontaire quand une personne consomme de l'alcool, des stupéfiants, multiplie les infractions routières, ignore la vitesse autorisée, utilise son téléphone au volant ? Lorsqu'un chauffard agit de la sorte, il commet ces actes volontairement alors pourquoi mentionne-t-on qu'il y a homicide involontaire ? Alors que ces chauffards sont conscients de ce qu'ils font, que le véhicule qu'ils conduisent au moment de l'accident est une arme, ils en sont responsables. Ne doit-on pas être maître de son véhicule ? On ne peut pas parler d'homicide involontaire, cela ne fait qu'alléger la responsabilité des prévenus qui ne peuvent pas ignorer les risques. Et plus, particulièrement quand le chauffard fait un délit de fuite, son acte se caractérise par une non-assistance à personne en danger.

Quelles solutions pour des chauffards qui brisent une vie, une famille ? Des sanctions beaucoup plus sévères, des amendes pour les chauffards récidivistes multipliés par 10 ou par 100. Ils ne peuvent ou ne veulent pas payer un prélèvement à la source de leur salaire, de leurs biens mobiliers et immobiliers. Mais, ne vous attaquez pas aux innocents qui font un écart de quelques km/h, ce ne sont pas eux les chauffards.

L'association « Lionel, 17 ans et les autres...victimes de la route » vous remercie de votre réponse.

Sur le site www.lionel17ansetlesautres...victimesdelaroute une pétition est en ligne.

Une page du site : « Le monde politique est la prévention routière », mentionne les courriers envoyés aux élus. Il n'y a rien à cacher, nous les connaissons tous, ils sont acteurs de notre département, région, gouvernement, mais voudront-ils répondre en prenant des engagements et lesquels ?

Le site sera actualisé 2 à 3 fois par semaine pour mentionner les réponses des élus, les réponses collégiales entre groupes. Leurs réponses seront téléchargeables au format PDF et seront en ligne sur le site et les non-réponses également.

Veuillez agréer, Civilité, l'expression de mes sentiments distingués.

Coralie Pailhès